

Réf: Dossier N° 115837

Avis de constitution

SOCIETE « CECODIM-COTE D'IVOIRE »

Abidjan, Treichville, BELLEVILLE, Lot 14, Ilot 10

Aux termes du Procès-verbal d'ouverture d'une succursale de la société dénommée CECODIM-COTE D'IVOIRE , en date du 03/06/2022, il a été adopté les résolutions suivantes:

SOCIETE « CECODIM-COTE D'IVOIRE »

L'objet de la succursale en Côte d'Ivoire se fera en rapport avec les activités de la société mère au Mali. L'actionnaire unique donne son accord pour l'objet social suivant ci-dessus :

- Ressources de l'industrie minière ;
- Pompe ;
- Générateurs ;
- Location d'engins ;
- Pétrole ;
- Vente de matériels miniers et industriels ;
- Vente d'équipements médicaux et produits de laboratoire ;
- Le Transport ;
- La quincaillerie ;
- Les bâtiments et Travaux Publics(BTP), la réalisation d'Etude techniques, le suivi et contrôle des travaux de génie civil, de génie rural, environnement, assainissement ;
- L'achat, la vente de matériaux de construction et le négoce ;
- Voiries et réseaux divers ;
- Etude et réalisations de projets dans le domaine des infrastructures routières et BTP ;
- Electrification ;
- L'intermédiation et la représentation commerciales et industrielles ;
- Toutes prestations de services se rapportant à l'objet ci-dessus ;

Et généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières, immobilières ou financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social de l'entreprise mère et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Abidjan, Treichville, BELLEVILLE, Lot 14, Ilot 10
M DJIRE ABDOULAYE (REPRÉSENTANT LÉGAL)
null

n°CI-ABJ-03-2022-B21-00039 du 20/06/2022 au Tribunal du Commerce

2 ans

n°26790/GTCA/RC/2022 du 20/06/2022

